

# ASSEMBLÉE NATIONALE

14 avril 2014

---

CRÉATION DE SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE À OPÉRATION UNIQUE - (N° 1630)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL9

présenté par  
M. Binet, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, avant le mot : « logement », insérer les mots : « développement du ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'amélioration rédactionnelle.